

EASY pro Fixed 1 an





Prix fixes gaz naturel pour Décembre 2021 - TVA exclue

Pour les professionnels en Région de Bruxelles-Capitale

Composition du prix de votre énergie



- Energie fournie (ENGIE)
- Coûts de réseaux (Gestionnaire de réseau)
 - Impôts et charges (Gouvernement)

Vos avantages

Optez pour un prix fixe pendant 1 an

Services gratuits

- Service client en ligne et hors ligne 5 étoiles
- Facture par la poste ou par e-mail
- Réductions chez nos partenaires

Prix fixes de l'énergie - 1 an

Redevance fixe (€/an)



Prix par kWh (€cent/kWh)

33,05 6,934

Coûts de réseaux (distribution et transport)

Gestionnaire	Distribution								
du réseau de distribution	Petite consommation <= 5 000 kWh/an		Moyenne consommation 5 001 – 150 000 kWh/an		Grande consommation >= 150 001 kWh/an		Activité de mesure		
	Terme fixe (€/an)	Terme proportionnel (€cent/kWh)	Terme fixe (€/an)	Terme proportionnel (€cent/kWh)	Terme fixe (€/an)	Terme proportionnel (€cent/kWh)	Relevé annuel (€/an)	Relevé mensuel (€/an)	(€cent/kWh)
SIBELGA	4,68	1,792	38,76	1,112	818,28	0,592	15,88	293,54	0,146



EASY pro Fixed 1 an





Prix fixes gaz naturel pour Décembre 2021 - TVA exclue Pour les professionnels en Région de Bruxelles-Capitale

Suppléments

Suppléments (€cent/kWh)	
Cotisation sur l'énergie	0,09978
Cotisation fédérale (3)	0,06566

Droit pour le financement des Obligations de Service Public (OSP) (€/an)				
6 ou 10 m3/heure (4)	2,76			
6 ou 10 m3/heure (5)	9,60			
16 m3/heure	23,28			
25 m3/heure	57,48			
40 m3/heure	115,08			
65 m3/heure	287,64			
100 m3/heure	399,96			
160 m3/heure	513,60			
> 160 m3/heure	742,32			

- (1) Les prix sont valables pour tous les contrats conclus en Décembre 2021 et débutant au plus tard le dernier jour du 6e mois après la souscription.
- (2) Les coûts de réseau sont approuvés par la CREG et par BRUGEL.
- (3) Vous ne payez pas de TVA sur ces coûts.
- (4) Lorsque la dernière consommation annuelle standardisée calculée est inférieure ou égale à 5 000 kWh..
- (5) Lorsque la dernière consommation annuelle standardisée calculée est supérieure à 5 000 kWh.
- (6) Le calcul a été effectué en juin 2021 pour un contrat EASY pro Indexed sur la base d'une consommation professionnelle de 35000 kWh/an à Bruxelles.
- (7) Vous trouverez plus d'informations sur vos paiements sur https://www.engie.be/fr/support/faq/facture/paiements/.